

Échange de blé entre l'Algérie et la France

Bouisri Sara ¹

Introduction

Avec plus de 8,2 millions de tonnes en 2016, l'Algérie est le troisième importateur mondial de blé, derrière l'Égypte (12 millions) et l'Indonésie (9,5 millions)². Elle fait donc patrie des plus gros consommateurs de céréale mondiaux. La raison de ses énormes quantités de blé importé est liée à la demande du pays, qui est évalué à 8 millions de tonnes/an.

En effet, l'Algérie a dépensé la somme de 3,5 milliards de dollars pour ses importations des céréales en 2015. Il faut noter que les blés tendres et les blés durs représentent pas loin de 70% des importations de céréales. Ses importations sont encouragées par le système de subvention émis par le gouvernement, qui permet d'aligner les prix du blé français à celui du marché algérien. Pourtant, le gouvernement Algérien vise l'autosuffisance en céréales (spécialement en blé dur) afin de réduire sa facture d'importation alimentaire dans un contexte de diminution des recettes pétrolières. De ce fait, la facture d'importation de céréale a diminué de 18% au cours du premier semestre 2016.

Bien que le programme d'autosuffisance en céréale commence à porter ses fruits, l'Algérie demeure toujours dépendante en blé. D'ailleurs, le principal fournisseur céréalier de l'Algérie reste la France, celle-ci détient, en partie, le monopole des importations de blé sur le marché algérien. Mais depuis 2016, l'Algérie semble se détourner du marché céréalier Français, qui semble être moins compétitif et de moins bonne qualité, au profit des pays de la mer de noire.

Au cours de cette étude nous allons essayer de comprendre pourquoi l'Algérie continue d'importer autant de blé, notamment français, soit 102 millions de quintaux par an alors que la demande algérienne ne dépasse pas les 80 millions de quintaux/ ans et la production Algérienne en blé ne cesse d'augmenter ?

Pour répondre à cette question, nous analyserons dans un premier temps le contexte agricole de l'Algérie et les enjeux économiques ensuite nous verrons le monopole français sur le marché céréalier algérien ainsi que les nouvelles mutations de ce marché et enfin nous terminerons par élucider le paradoxe lié à la croissance de la production céréalrière, et la perpétuelle quantité de blé importé.

I. Contexte agricole et enjeux économiques

1. Environnement agricole et politique de l'Algérie

L'Algérie, pays désertique et pauvre en eau³, voit ses productions agricoles concentrées dans le Nord du pays (uniquement 20% de surface). Le manque d'infrastructures et les fréquentes sécheresses rendent le pays dépendant aux importations alimentaires (spécialement en lait, céréales, huile, sucre...). La production agricole en Algérie est donc menacée.

Depuis les années 2000, l'état algérien inscrit l'agriculture comme « La priorité » du pays en lançant un programme national pour le développement de l'agriculture. A travers ce programme, l'objectif du gouvernement est de diminuer sa dépendance alimentaire et diversifier son économie basée fondamentalement sur les rentes pétrolières. Il faut savoir que les hydrocarbures constituent 97% des exportations et environ 70% des recettes fiscales.

Ainsi, un plan d'Action 2015-2019 a été réaménagés par le gouvernement pour atteindre les objectifs suivants : « accroissement des surfaces irriguées d'un million d'hectares supplémentaires, un soutien aux économies d'eau, ample augmentation des surfaces plantées en oliviers pour atteindre un million d'hectares, développement des infrastructures de régulation (chambres froides, silos), promotion de la mécanisation, sans oublier, les céréales, le lait et l'arboriculture. »⁴

La coopération franco-algérienne a également été relancée en 2012 en faveur du secteur agricole. Celle-ci se trouve dans une période plutôt active, aussi bien sur le plan bilatéral (convention de partenariat et de coopération, comité mixte agricole) qu'Européen (en tenant plusieurs jumelages).

En ce qui concerne les échanges de produits agricoles, l'Algérie expose un fort déficit extérieur, contrairement à la France, qui elle présente un excédent. La France est le premier fournisseur agroalimentaire de l'Algérie et le premier fournisseur de blé (6,2 millions de tonnes exportées entre 2015 et 2016). Pour la France, l'exportation de blé en Algérie est un réel enjeu puisqu'elle représente plus de la moitié de ses ventes.

2. La production céréalière en Algérie, vers l'autosuffisance.

L'Algérie importe essentiellement du blé tendre. Ceux-ci ont atteint, 1,49 million de tonnes (300 millions de dollars) sur les trois premiers mois de l'année 2017, contre 1,6 million de tonnes (321 millions de dollars) par rapport à l'année dernière sur même période, soit une diminution de -7% en quantité et de 6,3% en valeur.

Quant au blé dur, les importations ont baissé, car l'Algérie cultive particulièrement cette variété de blé grâce aux conditions climatiques plus propices. De plus, l'Algérie vise l'autosuffisance en blé dur à travers un programme quinquennal 2015-2019. Ce programme a pour but de diminuer ses importations de céréales. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum a déclaré que la moyenne de production de blé dur avait accru de 61% au cours de ces six dernières années. Cette hausse est amplement due aux conditions météorologiques propices dans la région car la production agricole reste dépendante de la pluviométrie. C'est la raison pour laquelle le ministre propose de faire appel à un ministre au développement du système d'irrigation des céréales.

Par contre les importations d'orge ont augmenté de 37% en quantité et de 36% en valeur, sur les trois premiers mois de l'année 2017 en comparaison avec l'année dernière.

La baisse des importations, est dû en grande partie grâce aux efforts entrepris par l'état Algérien pour diminuer sa facture des importations, comme ses recettes pétrolières se sont réduites. Toutefois, cela peut s'expliquer par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales depuis 2015, pour cause de stocks abondants et de bonnes récoltes mondiales.

II. Le monopole français sur le marché céréalière algérien en péril

1. L'Algérie favorise le blé français

Avant tout, il faut savoir que l'Algérie, exige dans son cahier des charges du blé de provenance français, puisqu'il correspond aux conditions strictement inscrites dans les cahiers des charges. C'est L'OAIC, gérant des importations de céréales en Algérie, qui établit ces cahiers des charges avec des clauses et des exigences bien précises qui sont, ensuite, agréées par le Ministère de l'Agriculture. L'OAIC refuse catégoriquement le blé "issu de mélanges de différentes origines" et insiste principalement sur l'indice de chute d'Hagberg, qui mesure la

qualité boulangère du blé afin de savoir s'il sera destiné pour faire du pain. Une part de la production française, située dans la province, s'accorde parfaitement sur ce critère. Les cahiers des charges de l'Algérie situent à 11 % le taux de protéine avec une limite fixée à 10,5 %, 240 s pour l'indice de Hagberg limité à 230s⁵. L'explication du monopole du blé français sur le marché algérien peut être aussi lié par le fait que l'OAIC contrôle près de 80% du marché national des blés, il a donc une mainmise sur les importations et le choix des fournisseurs. Mais depuis 2014, la France est touchée par la détérioration de sa production des blés, L'OAIC se voit donc forcée de se détourner du marché Français.

2. La production céréalière en France, L'effondrement du marché des blés français

Depuis la campagne de blé 2014/2015 la France éprouve des difficultés de ventes, spécifiquement, vers la région du Maghreb. Durant les 11 premiers mois de la campagne 2014/2015, la France a exporté seulement 4 millions de tonnes de blé tendre vers ces pays, contre 7,1 millions de tonnes à la même période, l'année précédente. Pareille pour la campagne de blé 2016-2017, qui voit ses exportations baissées de moitié.

Cette diminution des importations est plus marquante vers l'Algérie. Cette dernière a dû se tourner vers d'autres fournisseurs de blé (Royaume-Uni, Pologne, Allemagne, Suède, Russie) pour satisfaire aux exigences de son cahier des charges, en raison de la baisse du blé disponible en France. Actuellement, l'Algérie ne représente plus que 40% des importations en blés français contre 90 % les années précédentes.

Les raisons de cette chute démesurée sont dues à la mauvaise qualité des récoltes qui a été affectée par des conditions météorologiques difficiles. C'est d'ailleurs, pour cette raison que l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC)⁶ décide de refuser la récolte française.

En effet, selon Reuters⁷, de nombreux résultats montrent que « l'indice de chute du blé français se situait souvent très en dessous du minimum de 230-240 Hagberg ». Cet indice est exigé par ses clients du Maghreb.

3. Les pays de la mer Noire concurrencent le marché céréalier Français

Suite à la mauvaise campagne d'exportation des blés français, les clients des pays Magrébins se sont tournés vers les marchés céréaliers de la mer Noire. L'Algérie, qui a toujours favorisé le marché français, est contrainte de se détourner du marché Français. De plus, ce changement de marché n'est pas sans conséquence pour la filiale française, puisque les pays magrébins, qui étaient anxieux sur la qualité du blé russe, lituanien et ukrainien, sont aujourd'hui plus que satisfaits du rapport qualité-prix proposé par ces derniers. Ainsi, les pays de la mer du nord confirment leurs places sur le marché céréalier.

III. Le paradoxe entre la croissance de la production céréalière et les amples quantités de blé importés

Malgré les progrès perceptibles de la production de blé (spécialement le blé dur) et la baisse des importations pendant le trimestre 2017, l'Algérie reste continuellement dépendante aux importations de blé. La baisse des importations enregistrée ses dernière années, soit 8,2 millions de tonnes en 2016 contre 102.2 en 2015 n'explique toujours pas la raison d'une telle dépendance. D'autant plus que l'Algérie évalue sa demande en blé à hauteur de 8 millions de tonnes par an. Où va tout ce blé ? De nombreux experts et chercheurs ont enquêté sur cette problématique, d'après eux, les causes sont liées au monopole de l'OAIC sur le marché céréalier national, mais pas seulement. Voici les causes principales dénoncées par certains chercheurs :

⇒ Le manque de transparence de l'OAIC

L'OAIC, qui possède 80% de la part du marché céréalier algérien, refuse de communiquer les chiffres sur les importations des céréales car selon l'office le niveau des stocks est une donnée stratégique⁸. Néanmoins, de nombreuses informations relatives aux achats des céréales en Algérie sont disponibles sur les sites économiques et financiers et par le service du CNIS des douanes. Il est aussi difficile de connaître la quantité réelle de la production locale étant donné qu'aucun organisme (en dehors de l'OAIC) n'est mis en place pour vérifier l'authenticité des données.

⇒ La contrebande aux frontières

Plusieurs chercheurs pointent du doigt la contrebande au niveau des ports Algériens. Bien qu'il existe des organisations au contrôle des marchandises dans les ports d'embarquement et de déchargement, tels que le SGS (groupe suisse de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification), la DCP, la Douane, l'INPV, d'importants écarts existent par rapport aux quantités que reçoit l'OAIC et le coût de revient des pertes au trésor algérien. La première cause des pertes relevée par les enquêteurs est les surestaries⁹ que doivent les navires de l'OAIC à la compagnie maritime, et cela malgré la loi émise par le gouvernement algérien qui limite les surestaries à 1 mois. La seconde cause est liée à la pesée des camions dans les ports. Certains enquêteurs dévoilent que le poids des camions sous-estimer. Un sabotage qui nécessite des techniques bien réparties entre les participants (les agents en charge de la pesée et les chauffeurs). La technique la plus répandue est celle de ne pas totalement placer les roues arrière de la remorque du camion sur la balance. Cette technique permet d'empocher plus de 3 tonnes de céréales par camion et de le revendre sur le marché noir. Enfin la dernière cause est celle de rapporter des fausses déclarations sur le poids de céréales d'un premier navire et le combler avec les grains ramassés lors des opérations de balayages effectuées sur le deuxième navire. Mais certains notent également des fraudes sur le poids spécifique des céréales.

⇒ La mauvaise qualité du blé local

Il est vrai que l'argument de la contrebande aux frontières a été dénoncé par de nombreux chercheurs pour justifier ce paradoxe, mais cette cause, à elle seule, ne peut pas expliquer le fait que des millions de quintaux de blé soient importés.

Cette abondance des importations de blé résulte, également, de la mauvaise qualité du produit local, autant sur le plan quantitatif que qualitatif. La qualité des blés produits a déjà été révoqué par les transformateurs locaux, malgré les progrès techniques entrepris par le gouvernement algérien.

Conclusion

L'Algérie, qui était auparavant un pays exportateur de céréale durant l'ère romaine et la colonisation française, est aujourd'hui l'un des plus gros importateurs au monde de blé. D'ailleurs, on évalue l'autosuffisance en blé tendre de l'Algérie à seulement 10 %.

À présent, la France est depuis de nombreuses années le premier fournisseur en blé de l'Algérie, puisqu'elle détient les conditions de qualité strictement inscrites dans les cahiers des charges de l'OAIC. Certains experts parlent de favoritisme vis-à-vis du fournisseur français et accusent l'OAIC d'accroître son monopole. Mais, depuis 2014, la France est touchée par la détérioration de sa production des blés, L'OAIC est donc forcée de se détourner du marché Français au profit de la concurrence, les pays de la mer Noire, qui vendent leurs blés beaucoup moins chers au niveau qualité-prix. Afin que l'Algérie continue de favoriser l'origine du blé Français, la filière céréalière française doit assurément recorriger la barre en matière de protéines.

Ensuite, bien qu'il y ait eu des progrès perceptibles au niveau de la production de blé (spécialement le blé dur) et de la baisse des importations pendant le trimestre 2017, l'Algérie reste fortement dépendante aux importations de blé. Toutefois, aux yeux de certains chercheurs, cette dépendance en céréale de l'Algérie semble anormale, et le manque de transparence des données alerte. Un paradoxe se pose, alors, entre la croissance de la production céréalière et les quantités de blé importé et de la demande algérienne en blé qui est estimé à 8 millions de tonnes par an. D'autant plus que, les pertes que supporte le trésor lors de l'importation de céréales sont très importantes. Certains dénoncent la contrebande dans les ports et la corruption. D'autres, pointent du doigt la mauvaise qualité de la production locale pour expliquer ce paradoxe. L'OAIC, quant à lui, explique ce paradoxe par les stocks stratégiques.

Enfin, pour résoudre cette affaire il serait important de créer une institution de contrôles et d'inspection indépendante de l'OAIC afin de vérifier et de contrôler le suivi des marchandises.

Notes

¹ Diplômée de Master II LEA, Relations interculturelles et coopération internationale – RICCI, Afrique et monde arabe, 2017/2018.

² D'après la carte mondiale 2017-2018 des importateurs/exportateurs de blé, publiée par le cabinet américain ArgoChart.

³ La FAO classe l'Algérie parmi « les plus pauvres en eau », avec seulement 11,5 milliards de mètres cube d'eau renouvelables par an, soit 292 m³ par personne, tandis que la moyenne mondiale est de 6 000 m³ par personne.

⁴ « Contexte agricole et relations internationales », 18/07/2016, <http://agriculture.gouv.fr/algerie>, consulté le 13/01/2018.

⁵ Crédit agricole, « Blé : les problèmes de qualité inédits », 05/12/2014, *Plein champ*, <http://www.pleinchamp.com/grandes-cultures/actualites/ble-les-problemes-de-qualite-inédits>, consulté le 13/01/2018.

⁶ OAIC : crée en 1962, l'Office Algérienne interprofessionnel des céréales est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il est chargé des importations, de la régulation et de la stabilisation des prix sur le marché national des céréales.

⁷ Reuters est un site économique et financier

⁸ Stock stratégique : c'est le « Stock d'une denrée vitale mais dont l'approvisionnement est fragile. Elle est alors, en général, stockée dans des quantités supérieures aux besoins courants, dans l'optique de pouvoir pallier temporairement un problème d'approvisionnement » par emarketing.fr

⁹ Les surestaries, sont une compensation que l'affrèteur doit payer au propriétaire d'un navire lorsque le délai de traitement dépasse ce qui était prévu dans le contrat.